

CHARIBAUDE

LIBRE DE PENSER ET D'INFORMER

Le Maire pose un lapin à la feuille de chou ...

Etant donné que notre premier magistrat refuse le débat avec ses administrés en fin de conseil municipal, et qu'il ne répond pas aux requêtes manuscrites qui lui sont posées par CHARIBAUDE, l'association a donc décidé de le rencontrer.

Un rendez-vous est pris en mairie pour le mercredi 02 décembre à 8h00, le maire ne pouvant nous recevoir aux dates que nous lui proposons.

Un quart d'heure après cette prise de rendez-vous, il se ravise et nous impose la date du mercredi 25 novembre à 8h00 avec les exigences suivantes :

- 3 personnes maximum,
- une demi-heure pas plus,
- avoir le nom des intervenants
- avoir les questions par écrit ...

CHARIBAUDE confirme sa présence à la date retenue.

Sans même nous avoir averti, le maire ne sera pas présent le 25 novembre à 8h00, laissant un "post-it" à une secrétaire de mairie indiquant qu'il ne pouvait nous recevoir.

CHARIBAUDE est devant le fait accompli et constate que notre élu fuit ses responsabilités avec courtoisie.

Ce Maire qui, en conseil municipal, se gargarise d'allusions et de sous entendus à l'égard de CHARIBAUDE et du journal qu'il qualifie de "**feuille de chou**", aurait-il peur d'assumer ses prises de décisions ?

Il est facile d'attaquer, de dénigrer dans les instances où les personnes incriminées n'ont pas le droit à la parole.

La lâcheté tend à projeter sur les autres la responsabilité qu'on refuse. (*Julio Cortazar*)

Publication de l'association CHARIBAUDE

Directeur de la publication : Patrick Bagot

Rédacteur en chef : Pierre Renault

Courriel : contact@charibaude.fr

Dépôt légal : décembre 2009

ISSN 1967-7561

site internet : <http://www.charibaude.fr>